

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 JANVIER 2018**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

BOULEVARD DE LA MARNE À SAUMUR – CHAMPS PHOTOVOLTAÏQUE – PROMESSE DE BAIL

Le Conseil Municipal accepte les termes de la promesse d'un bail d'une durée de 22 ans moyennant le versement d'une redevance annuelle de 2 500 € minimum / ha.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur Jean-Luc LHEMANNE pour signer la promesse de bail à intervenir avec la société EDF en France, et tout acte en découlant.

APPROBATION DU PRINCIPE DE CRÉATION D'UN CASINO – MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE

Approbation du principe de la création d'un casino.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour engager ou signer tout acte en découlant.



Saumur, le mercredi 10 janvier 2018
Le Maire de la Ville de Saumur,

Jackie GOULET

